



Agence Immobilière « Le Plaisir en Vanoise »

Note de sensibilisation sur ce que fait le meublé pour l'environnement

Madame, Monsieur,

Nous sommes heureux de vous accueillir dans notre meublé.

Nous accordons une place centrale au respect de l'environnement. Pour nous, pour vous, et pour les générations futures, nous avons aménagé le meublé afin de minimiser le plus possible son impact environnemental.

Tri sélectif

- ⇒ Mise à disposition de poubelles
- ⇒ Boîte pour récolter les piles

Réduction de la production des déchets

- ⇒ Télécommandes avec piles rechargeables
- ⇒ Produits d'accueil non jetables
- ⇒ Réduction de la consommation de papier (recto-verso)
- ⇒ Compostage des déchets organiques

Réduction de la consommation énergétique et / ou eau

- ⇒ Ampoules basses consommation
- ⇒ Utilisation de papier recyclé
- ⇒ Produits éco certifiés / éco labellisés
- ⇒ Double vitrage
- ⇒ Suivi et analyse des consommations d'eau et d'énergie
- ⇒ Robinets équipés de mitigeurs et de réducteurs de débit (ou cellule)
- ⇒ **Chasses d'eau à double volume**

Utilisation de produits présentant un faible impact sur l'environnement

- ⇒ Serviette en coton non blanchies au chlore
- ⇒ Papier recyclé
- ⇒ Produits éco certifiés
- ⇒ Produits ré employables et recyclables (ex gobelets lavables)
- ⇒ Espaces verts entretenus sans pesticide et arrosés peu, la nuit

La consommation d'eau :

- ⇒ Ne pas laisser couler l'eau inutilement
- ⇒ Rapporter le plus tôt possible au responsable du meublé si vous constatez une fuite d'eau quelque part
- ⇒ Ne pas gaspiller l'eau

La consommation d'énergie :

- ⇒ Eteindre les lumières et autres appareils électriques quand ils ne sont pas utilisés
- ⇒ Ne pas laisser le chauffage ou la climatisation dans des pièces vides ou inoccupées